

Journal de médecine

13
Chrestien
1710

QUE DOIT ÊTRE L'ENSEIGNEMENT
DE LA PHYSIOLOGIE

DANS UNE FACULTÉ DE MÉDECINE ?

PAR

A.-T. CHRESTIEN,

Docteur et Professeur-Agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, ex-Chirurgien de la Marine royale, Membre fondateur du Conseil de salubrité d'Oran (Afrique), Membre de la Commission de surveillance des Ecoles primaires et des Salles d'asile de Montpellier, de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon, de la Société de médecine pratique de Montpellier et de celle de Paris, des Sociétés médicales de Dijon et de Chambéry, de la Société médicale du canton de Genève, de l'Académie royale de Savoie, des Sociétés impériales de médecine de Lyon, Bordeaux, Marseille, Nîmes et Alger, de la Société des sciences médicales de la Moselle, de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, de l'Académie de médecine et de chirurgie de Madrid, de la Société physico-médicale d'Erlangen.



MONTPELLIER,
IMPRIMERIE DE RICARD FRÈRES, PLAN D'ENCIVADE.

1859.

Reel : 79-55-10

D'après certains bruits qui circulent dans notre ville , le savant et vénérable Professeur Lordat serait vivement sollicité à se démettre de sa chaire. Il importe donc de prémunir le POUVOIR contre les menées de l'intrigue et de la cabale qui voudraient faire passer l'enseignement physiologique de notre École dans les mains d'un simple Naturaliste ou dans celles d'un Anatomiste *pur sang*, ou bien encore dans celles d'un Chimiste qui chercherait à expliquer tous les phénomènes de la VIE par les lois si séduisantes , mais si souvent trompeuses , de sa science favorite.

Tel est le but des quelques pages qu'on va lire.

23 Septembre.

QUE DOIT ÊTRE L'ENSEIGNEMENT

DE LA PHYSIOLOGIE

DANS UNE FACULTÉ DE MÉDECINE ?



La réponse à cette question peut être faite en un seul mot, car il n'est personne qui ne convienne que tout enseignement, dans une Faculté de médecine, doit être *médical*.

Comme l'anatomie doit y être enseignée autrement qu'au Muséum d'histoire naturelle et à l'École spéciale des beaux-arts; comme la physique, la chimie et la botanique elle-même doivent y être enseignées au seul point de vue de leurs applications à l'art de guérir, de même l'enseignement de la physiologie, dans une Faculté de médecine, ne peut être que *médical*, et bien distinct de celui qui est fait, sur la même science, au Muséum d'histoire na-

turelle, où elle est enseignée à des points de vue multiples(1), dans les Facultés des sciences créées par le même décret qui créa les Facultés de médecine, en 1808, et qui leur assigna des attributions diverses, dans les Écoles enfin d'Alfort, de Lyon et de Toulouse, qui sont dites *vétérinaires*, et ont mission d'enseigner tout ce qui peut éclairer l'hygiène, la pathologie et la thérapeutique des animaux domestiques.

La physiologie étant enseignée dans une Faculté de médecine, non pour satisfaire à la simple curiosité des élèves, mais pour les initier à la connaissance des lois de l'économie animale de l'homme dont ils sont appelés à soulager les maux, c'est leur faire perdre un temps précieux que de leur répéter ce qu'ils ont appris déjà, dans une Faculté des sciences (où ils ont pris le grade de bachelier), sur l'anatomie

(1) Non-seulement il y a au *Muséum* une chaire de physiologie comparée et une chaire de physiologie appliquée aux sciences naturelles, ainsi qu'une chaire d'anthropologie (histoire naturelle de l'homme), mais encore quatre chaires de zoologie : 1^o pour mammifères et oiseaux, 2^o pour reptiles et poissons, 3^o pour animaux invertébrés, 4^o pour mollusques et zoophytes. Or, dans ces quatre chaires de zoologie, il s'y fait nécessairement de la physiologie.

et la physiologie des animaux. Tout Professeur de physiologie, dans une Faculté de médecine, doit donc être sobre de détails sur la structure et les formes, le mécanisme et la vie des animaux autres que l'homme. Plus jaloux de les instruire que de briller dans son enseignement, il ne doit même recourir à ces détails que tout autant qu'ils sont susceptibles d'éclairer la physiologie de l'homme. Il ne doit donc invoquer généralement que ceux qui sont communs à l'homme et aux animaux dont la structure est plus ou moins conforme à la sienne ; mais à quoi bon lui parler des oiseaux, des reptiles et des poissons, des myriapodes, des arachnides, des crustacés, des annélides, des mollusques, des polypes et même des infusoires ? En se laissant aller au plaisir de pareils détails inutiles, le Professeur P. Bérard a donné au cours de physiologie dont il était chargé à la Faculté de médecine de Paris, une extension telle, que la digestion, la première fonction dont il s'est occupé, a exigé 32 leçons. Aussi, quand il a voulu publier ce cours, trois volumes lui ont-ils à peine suffi pour traiter, après la digestion, de l'absorption, du sang, de la respiration et de la circulation.

Ces cinq points de physiologie avaient seuls exigé 93 leçons, quand la mort est venue le ravir à la science. Or, les différents cours qui se font dans une Faculté de médecine étant divisés en cours de

1^{re} et de 2^{me} année, et en cours de 3^{me} et de 4^{me} année, chacun de ces cours n'étant obligatoire pour l'élève que pendant deux ans, il est bien évident qu'aucun étudiant de la Faculté de médecine de Paris n'a pu suivre en entier le cours du Professeur Bérard, car la durée de ce cours dépassait de beaucoup la durée de la scolarité complète, qui n'est que de *quatre* ans.

Indépendamment d'ailleurs de ces hors-d'œuvre qui ont démesurément grossi le cours de physiologie que le Professeur P. Bérard avait mission de faire dans la Faculté de médecine de Paris, et l'ont rendu impossible, ce cours de physiologie présentait-il du moins les caractères d'un enseignement médical ?

Dans ses prolégomènes, qui n'ont pas occupé moins de 21 leçons, c'est-à-dire le quart du temps dévolu à son enseignement complet, d'après les règlements universitaires, le Professeur de Paris a bien reconnu que la physiologie, détournée de son sens étymologique qui en faisait autrefois l'étude universelle de la Nature, est aujourd'hui une science distincte de la physique générale, s'occupant des phénomènes des êtres vivants, et recherchant les lois et les conditions de ces phénomènes dans l'état de santé (p. 3). Mais, se demandant tout aussitôt ce que c'est que la vie, si elle est un principe ou

un résultat, le Professeur P. Bérard mit en présence un ovule de souris et un autre d'éléphant; il les soumit à un micrographe et à un chimiste qui n'y purent constater aucune différence; et, se voyant forcé de conclure de cette conformité parfaite dans des éléments constitutifs de ces deux ovules dont l'un devient un quadrupède colossal, tandis que l'autre ne sera qu'une souris; se voyant, dis-je, forcé de conclure qu'il y a un principe vital présidant à la configuration respective de chaque animal pendant son évolution embryonnaire, il invoqua la fin de non-recevoir suivante :

« Un œuf n'est pas un germe; c'est une partie
 » destinée à nourrir un germe, lequel n'occupe
 » d'abord dans les parois de cet œuf qu'une place
 » excessivement petite. Dès lors, il n'est pas plus
 » étonnant de voir une même matière animale, celle
 » de l'œuf, nourrir des germes très-différents, qu'il
 » ne l'est de voir un même aliment, le pain, par
 » exemple, nourrir également un homme et un
 » chien. » Cette fin de non-recevoir n'est pas admissible, car elle ne fait que reculer les difficultés; et le physiologiste de Paris l'a bien senti, car il a ajouté :

« Toute la question est de savoir si la matière
 » de ce germe est originairement constituée de la
 » même façon dans des espèces différentes. »

Or, comment a-t-il résolu cette question ? Par ces simples mots : « Il est permis d'en douter. »

Les arguments dont se sert le physiologiste de Paris dans un court article intitulé : « *De la suspension momentanée des phénomènes de la vie,* » sont loin d'ailleurs de confirmer son doute.

Voici, en effet, comment il s'explique (p. 18) :

« Si la vie n'est qu'un résultat, si elle consiste
 » en une collection de phénomènes dans les êtres
 » organisés, si enfin elle est un produit de l'orga-
 » nisation, on conçoit la possibilité que cette vie,
 » que cet ensemble de phénomènes se suspendent
 » pendant un temps plus ou moins long, pour re-
 » prendre ensuite leur cours régulier, si l'organisa-
 » tion n'a pas éprouvé d'atteintes profondes pendant
 » le temps de cette suspension. Ces singuliers états
 » de l'organisme s'expliquent mieux dans la doctrine
 » que nous professons que dans celles où l'on per-
 » sonnifie le principe de la vie. Soit un individu
 » plongé dans l'état de mort apparente par l'asphyxie :
 » la mort réelle doit succéder à la mort apparente,
 » s'il n'est pas secouru ; mais il est bien difficile de
 » dire à quel moment aura lieu ce passage. La transi-
 » tion doit être brusque aux yeux de ceux pour qui
 » la vie est un *principe* et non un *résultat*. Ce prin-
 » cipe une fois échappé du corps, toute médication
 » auprès de l'asphyxié serait vaine, et ce serait tenter

» d'obtenir sa résurrection. Opinion décourageante, » sorte de fatalisme qui ne peut que nuire à la pratique. » Mais, d'abord, loin de personnifier le *principe* de la vie, les physiologistes qui en admettent l'existence lui reconnaissent une subtilité telle qu'il se transmet de génération en génération sans cesser chez celle qui le transmet, et que, malgré son immatérialité, il porte en lui des caractères divers et nombreux qui constituent l'hérédité, laquelle a tantôt une marche directe, et tantôt, au contraire, ne se révèle que chez certains membres d'une même famille, semblant ne pas exister pour certains autres. Si donc le *principe* de la vie reste si souvent sans manifestations et ne se révèle que dans certaines circonstances, affectant bien des fois les modes les plus disparates, est-il surprenant que, dans l'état pris pour exemple par le Professeur P. Bérard, de mort apparente par asphyxie, le moindre secours suffise quelquefois pour redonner à la vie toute sa plénitude et toute sa force, que même dans certains cas la Nature suffise pour redonner au principe de vie toute son expansion? Je sais bien que, le principe de vie une fois échappé du corps, toute médication auprès de l'asphyxié sera vaine; mais je ne sache pas que l'explication de la vie par l'organisation rende la thérapeutique plus apte à opérer une véritable résurrection.

Déjà, à la page 9, acceptant avec une confiance aveugle les exemples révoqués en doute par beaucoup de physiologistes, de graines et d'œufs ayant enfin germé au bout d'un temps fabuleux, le Professeur P. Bérard avait expliqué le développement de la vie dans ces graines et dans ces œufs par certaines circonstances extérieures, et il avait comparé tout corps vivant à une pendule attendant qu'on donne le mouvement à son balancier. Ici (p. 19), il explique le retour à la vie de l'asphyxié par le changement de condition dans quelques rouages de la machine à laquelle il compare le corps humain. En vérité, il ne valait pas la peine de dire (p. 3) que la physiologie est une science distincte de la physique générale.

Continuant à oublier cette distinction entre la physiologie et la physique générale, le Professeur P. Bérard se prononce sans hésiter (p. 65) contre l'opinion des physiologistes qui, s'étant assurés que le jeune poulet, encore renfermé dans la coque de l'œuf, a plus de phosphate de chaux dans ses os que n'en contient la coque elle-même, attribuent à l'organisme animal la production de ses principes élémentaires; et, tout en étant obligé d'avouer que la « matière est mise par le mouvement de la vie (p. 76) » dans des conditions particulières, » il recommande de ne pas croire que, pendant la vie, les tissus

prennent naissance en dépit des affinités, « comme » si les molécules constituantes des êtres vivants » obéissaient à une force supérieure. »

Plus loin, le Professeur P. Bérard s'insurge contre le *Naturisme* d'Hippocrate (p. 108), et lui reproche de présenter les phénomènes de l'organisme, tant en santé qu'en maladie, comme le produit d'un être qui travaillerait au dedans de nous. Le Professeur P. Bérard va même jusqu'à invoquer l'autorité de Robert Bayle pour reprocher le paganisme au Père de la médecine, qui n'a évidemment d'autre tort, à cet égard, que d'avoir vécu avant l'ère chrétienne; car il s'est élevé avec force contre certaines opinions superstitieuses de son temps, et enseigné que l'épilepsie, l'hystérie, ainsi que l'impuissance des Scythes n'étaient, pas plus que les autres maladies, l'effet de la colère des Dieux, mais que toutes dépendent également de la puissance divine.

Enfin, arrivé, dans sa 79^e leçon, à un *exposé succinct de l'histoire naturelle de l'homme*, le Professeur P. Bérard s'étonne qu'un physiologiste se soit refusé à considérer l'homme comme un animal, et qu'il ait eu la prétention d'en faire un être tout-à-fait* à part dans la création (p. 371). Non content de rejeter la définition proposée par M. de Bonald et adoptée par Béclard (l'homme est une

intelligence servie par des organes), le Professeur P. Bérard rejette également celle de l'ancienne scolastique (l'homme est un animal raisonnable). Énumérant ensuite les caractères qui distinguent l'homme des autres animaux, il s'écrie (p. 370) : « Mais en voyant à côté de l'homme des êtres qui » sentent comme lui, qui se souviennent, qui » jugent, qui aiment, qui haïssent, qui désirent, » qui veulent, on ne sait plus où prendre le caractère distinctif de la nature de l'homme. »

Après de pareilles professions de foi, il est aisé de comprendre ce qu'a été pendant seize ans le cours de physiologie fait par le Professeur P. Bérard à la Faculté de médecine de Paris. Au lieu d'y enseigner la physiologie humaine, il y enseignait l'anatomie et la physiologie comparées ; la physiologie médicale était sacrifiée par lui au mécanisme des fonctions.

Heureusement qu'il n'en était pas ainsi dans la Faculté de médecine de Montpellier. Dès 1813, le Professeur Lordat avait publié de sages *conseils sur la manière d'étudier la physiologie de l'homme*. Il y avait établi (p. 7) que « ce sont les phénomènes » corporels de l'état de santé qui sont proprement le » sujet de la physiologie. » « Quant à son objet » formel, avait-il ajouté, le voici : ces phénomènes » apparents ont pour cause d'autres phénomènes

» cachés qui se passent dans l'intérieur du corps. Il
 » s'agit d'aller à la recherche de ces derniers, d'as-
 » signer l'ordre de leur filiation et le mode de leur
 » combinaison, de suivre leurs successions depuis les
 » phénomènes apparents jusqu'aux actes les plus
 » élevés que notre esprit puisse apercevoir dans ces
 » chaînes, de déterminer le nombre des principes
 » d'action d'après celui de ses actes, et d'établir les
 » lois selon lesquelles ces agents produisent leurs
 » effets. »

Pour remplir ce vaste programme, le Professeur de Montpellier s'était demandé d'abord s'il convient de faire précéder l'étude de la physiologie humaine de celle des principes de la physiologie générale de tous les êtres organisés ou au moins de la physiologie des animaux, et il avait constaté que l'utilité de cette physiologie générale pour l'enseignement médical est très-difficile à démontrer.

Il n'en fut pas de même de l'anatomie humaine : le Professeur Lordat la signala comme le premier instrument d'investigation, et comme la base de la physiologie; mais il signala en même temps une différence essentielle entre les organes du corps humain et les machines que l'art invente, les rouages d'une montre, par exemple. « Ces dernières (les » machines) sont mues, dit-il, par une impulsion » étrangère, et l'exactitude de leurs mouvements est

» subordonnée à la précision de leur structure. Les
 » organes, au contraire, portent souvent leur cause
 » motrice dans l'intimité de toute leur substance ; et
 » cette cause peut varier et changer la configuration
 » des pièces de l'appareil, selon les besoins du mo-
 » ment. » « Si donc, ajouta-t-il, on déterminait les
 » effets mécaniques d'un organe d'après sa constitu-
 » tion sur le cadavre....., on obtiendrait fré-
 » quemment des résultats bien éloignés de la vérité
 » (p. 31). »

De là le conseil d'être circonspect quand il faut assigner tous les modes d'action d'un appareil, de ne pas les déduire de l'anatomie seule, mais de comparer sans cesse sa structure avec les diverses circonstances de la fonction que l'on entreprend d'expliquer, afin d'apprécier les changements que la cause motrice, toujours présente, a pu introduire, à tous les instants, dans le mécanisme.

Le Professeur de Montpellier prévint ses élèves auxquels étaient adressés ses *conseils*, que, malgré le soin mis par les anatomistes à étudier et à décrire toutes les circonstances de l'organisation et tous les éléments de la constitution intime du corps, ils n'ont pu remonter bien haut dans la série des phénomènes ; que le premier anneau de chaque chaîne leur est resté inconnu, et qu'ils n'ont jamais su déterminer en quoi l'animal vivant diffère du ca-

davre (p. 34). Or, cet avis est de la plus haute portée ; car, quoique datant de 1813, il a été reconnu vrai en 1848 par le Professeur P. Bérard, obligé d'avouer (p. 27) que « si nous voulions de-
 » mander à l'anatomie l'explication de la nature in-
 » time de nos actions....., l'examen le plus mi-
 » nutieux de nos organes ne nous apprendrait rien
 » à ce sujet. »

De cette insuffisance de l'anatomie pour expliquer les phénomènes de la vie, le Professeur Lordat conclut à la nécessité d'étudier des principes d'action particuliers aux corps vivants, et qui se combinent plus ou moins intimement avec les propriétés générales de la matière pour produire les phénomènes observés dans le corps humain. Ces principes d'action étaient déjà admis, par certains physiologistes, sous le nom de *propriétés vitales* ou *hyperorganiques* (Grimaud) ; mais le Professeur Lordat conseilla d'en augmenter le nombre, et de ne pas les considérer comme inhérents aux parties similaires, en vertu de l'arrangement organique de leurs molécules, comme le voulait Bichat qui attribuait ainsi aux muscles, aux nerfs, aux os et à chaque tissu une vie propre, indépendante de la vie de tout le corps humain.

Or, il importe de faire observer que la critique faite en 1813, par le Professeur Lordat, de la doc-

trine physiologique de Bichat, était d'une grande justesse, car cette doctrine qui excita d'abord tant d'enthousiasme tomba bientôt en discrédit, ainsi que le reconnaît le Professeur P. Bérard dont l'aveu montre si bien la mobilité des doctrines médicales de Paris, contrairement à celles de Montpellier qui sont *pérennes* parce qu'elles sont vraies. Voici, en effet, les paroles du Professeur P. Bérard (p. 131) : « Je vous l'avouerai, Messieurs, lorsqu'à » l'âge de 20 ans, nourri de la lecture des ouvrages » de Bichat, qui étaient presque les seuls que j'eusse » en ma possession, je vis attaquer cette doctrine si » séduisante des *propriétés vitales*, j'éprouvai le désap- » pointement qui doit suivre la perte des croyances » les plus chères. »

Combien en ont dit autant de la doctrine physiologique de Broussais, que l'École de Montpellier a si bien battue en brèche ! Mais revenons à notre sujet.

Après avoir signalé l'anatomie hygide comme la base de la physiologie, le Professeur Lordat fixa, dès 1813, l'attention de ses élèves sur l'importance de l'anatomie pathologique, et indiqua celle-ci comme un des moyens d'investigation les plus propres à favoriser la découverte des phénomènes vitaux qui se passent dans les organes. « Et d'abord, dit-il » (p. 62), c'est l'ouverture des cadavres qui nous a » appris que la mort spontanée peut arriver sans

» aucune altération sensible dans l'organisation, et
 » qui nous a montré l'impossibilité de prouver que
 » la vie dépend immédiatement, et par une nécessité
 » physique, de l'intégrité et d'une certaine disposition
 » des organes. »

Le Professeur Lordat fit observer, en outre, que l'analyse des facultés vitales peut être perfectionnée par l'histoire des faits que fournit l'anatomie pathologique. C'est ainsi que nous avons appris, dit-il (p. 63), que « diverses parties habituellement insensibles, acquièrent, dans certains cas, un haut degré de sensibilité, puisque, après des douleurs vives, le siège de la maladie s'est trouvé dans des os, dans des cartilages, dans des ligaments qui, chez des sujets sains, ne semblent pas susceptibles de sensations de conscience. »

Voulant prouver que l'anatomie pathologique doit fournir à la physiologie les principaux matériaux pour l'histoire de la force qui préside à la conservation de l'organisation, le Professeur Lordat se servit même de plusieurs de ces faits pour faire sentir l'impossibilité de tout rapporter à des vices de la sensibilité et de la contractilité.

A l'aide de certains autres faits d'anatomie pathologique, le Professeur Lordat prouva que souvent le défaut d'un organe est réparé par l'accroissement de l'action d'un autre, et que les théories qui font

dépendre nécessairement la vie de l'action de tel organe, dont elles supposent l'intégrité indispensable, sont erronées, puisqu'il n'y a pas un organe dans le corps humain dont l'altération la plus profonde n'ait pu coexister avec la vie, pourvu que cette viciation se soit introduite lentement et par degrés insensibles (p. 66).

Passant de l'anatomie hygide et de l'anatomie pathologique de l'homme à l'anatomie comparée, le Professeur Lordat agita la question de savoir si cette dernière est un moyen d'investigation aussi propre que certains le prétendaient déjà, en 1813, pour éclairer les phénomènes de la vie humaine; et il déclara tout d'abord (p. 73) qu'on ne voit pas en quoi l'anatomie comparée peut servir à l'analyse des facultés vitales. « Les faits sur lesquels cette » analyse doit reposer ne peuvent pas être pris » hors de l'homme. C'est seulement d'après les phé- » nomènes qui s'observent en lui qu'on s'élève à la » détermination des principes d'action qui résident » dans son corps, et qu'on en pose les lois. » Répondant à ceux qui, d'après Aristote, Galien, Fallope, Camper, ont prétendu que telle partie dont l'utilité nous échappe dans le corps humain, parce qu'elle y est faiblement dessinée, se montre dans les animaux avec des variétés de forme et de grandeur, et que le dessein fondamental du Créateur se

découvre par cette variété d'exécution, le Professeur Lordat choisit pour exemple le *coccyx* de l'homme, que les livres d'anatomie comparée disent être le rudiment de la queue des animaux, et il démontra de la manière la plus péremptoire le ridicule de cette assertion, en faisant observer que non-seulement les fonctions du *coccyx* de l'homme n'ont rien de commun avec la queue des animaux, mais encore que les fonctions de la queue de l'écureuil sont bien différentes de celles de la queue du sapajou, qui est un instrument de préhension, et de celles de la queue du kangaroo, qui est un organe de station et de locomotion.

Désireux de résoudre dans tous ses points la question qu'il avait soulevée, de l'utilité de l'anatomie comparée pour éclairer les phénomènes de la vie de l'homme, le Professeur Lordat s'expliqua clairement sur les vivisections, ce moyen infallible, d'après certains, pour surprendre la Nature sur le fait, et lui arracher le secret du jeu de nos organes. Tout en reconnaissant qu'en mettant à découvert les organes cachés d'un animal vivant, on y aperçoit les phénomènes de mouvement et de couleur, ainsi que tous autres qui peuvent frapper la vue, le Professeur Lordat fit remarquer l'impuissance des mille expériences tentées soit pour composer, avec les matériaux extraits des aliments, une substance

semblable à celle dont nous sommes formés, soit pour maintenir l'association des molécules hétérogènes dont le corps animal se compose, et les empêcher d'obéir à l'action des agents dissolvants. Le Professeur Lordat n'éluda pas l'importance que certains attachent aux vivisections pour éclairer la doctrine physiologique des sympathies; mais il fit observer que, s'il n'y a rien de plus simple que de blesser tel ou tel autre organe d'un animal vivant, et d'observer les symptômes éloignés ou sympathiques résultant de cette lésion, il n'en est pas moins vrai : 1° que les sympathies ne se font pas remarquer également à la suite de toutes les lésions; que tel organe souffrira seul un grand nombre d'impressions préjudiciables, qui s'associera promptement d'autres organes ou même tout le corps pour des affections d'un genre particulier, beaucoup plus légères, au moins en apparence, et qu'il ne nous est pas donné de faire naître à volonté; 2° que l'instabilité des relations sympathiques les dérobe souvent aux recherches expérimentales, et les met dans le ressort de l'observation casuelle; 3° enfin que les sympathies diffèrent extrêmement dans les différentes espèces d'animaux, et qu'il n'y a point de sûreté à faire chez l'homme l'application des expériences faites sur les animaux vivants.

En outre, et après avoir reconnu que les vivisec-

tions rendent des services réels à la physiologie humaine, le Professeur Lordat signala un piège où étaient déjà tombés plusieurs enthousiastes : c'est de ne pas distinguer, un organe étant blessé ou même enlevé, les changements produits par la cessation ou par le trouble de ses fonctions ; de ne pas distinguer, dis-je, ces changements phénoménaux de ceux qui dérivent de l'action sympathique dont ces lésions sont la cause.

Ces différentes réserves furent loin d'être prises à l'égard de la pathologie, que le Professeur Lordat déclara être la source la plus pure des connaissances physiologiques (pag. 102). « Toutes les maladies » dépendent, dit-il, ou d'une altération organique » des parties, ou de la viciation d'une ou de plusieurs » des facultés dont le corps vivant est doué. L'étude » philosophique des affections qui tirent leur origine » de cette dernière cause est la meilleure analyse des » propriétés vitales. L'intégrité de certaines fonctions, » malgré l'imperfection ou l'abolition des autres, nous » révèle la différence des facultés d'où elles découlent ; » et lorsqu'on ne s'arrête pas aux faits les plus com- » muns, mais qu'on porte son attention sur ces cas » qui sont singuliers à force d'être simples, qui présen- » tent la lésion d'une faculté seule au milieu de l'équi- » libre parfait de toutes les autres, l'esprit parvient à » déterminer à peu près le nombre des actes primitifs

» et élémentaires qu'exerce la cause de la vie. L'étude
 » des affections locales de tous les genres nous conduit
 » à la détermination de l'usage des parties, et celle
 » des maladies organiques nous apprend quelles sont
 » les conditions de l'organisation sensible auxquelles
 » semble plus fréquemment tenir le libre exercice des
 » fonctions. Enfin l'étude des unes et des autres nous
 » offre, à tous les instants, l'occasion de constater les
 » rapports sympathiques qui règnent entre les divers
 » organes. »

La justesse de ces diverses propositions fut d'ail-
 leurs démontrée et portée au plus haut point d'évi-
 dence par différents faits entre lesquels il suffit de
 citer les suivants (pag. 107) : « Les plaies et les
 » autres solutions de continuité ont fréquemment sou-
 » mis à l'exploration des sens les parties le plus pro-
 » fondément cachées; et les fonctions perceptibles au
 » doigt et à l'œil ont été observées aussi exactement
 » que dans les vivisections entreprises pour cette fin.
 » La substance du cerveau a été mise à nu dans
 » tous les sens et à diverses profondeurs; les pou-
 » mons et le cœur lui-même sont restés, dans bien
 » des cas, exposés plus ou moins long-temps à l'ob-
 » servation du chirurgien. »

Après s'être expliqué comme on vient de le voir
 sur la valeur respective des diverses sources d'investi-
 gation propres à éclairer les phénomènes de la vie

humaine, le Professeur Lordat prévint ses élèves qu'il ne suffit pas de savoir tout ce qu'il a été possible de découvrir sur les fonctions privées et sur les usages de chaque organe, mais qu'il faut encore s'élever à la connaissance des lois générales qui régissent l'économie animale. « Tout comme, dit-il » (p. 114), avec les matériaux d'un organe composé » quelconque, vous n'oseriez vous promettre de le » former, par la pensée, tel qu'il dût exécuter toutes » les fonctions et éprouver toutes les affections que » vous y observez; de même, avec tous les organes » que vous avez examinés en détail, votre imagination » ne parviendrait jamais à composer l'homme tel qu'il » est. » « De là naît l'obligation, continue-t-il (p. 117), » d'examiner l'homme tout entier, et de chercher les » lois des actes généraux qu'il exécute, par une méthode semblable à celle qu'on a suivie pour la » physiologie de chaque partie. L'homme sera donc » un grand organe que vous étudierez selon la marche » expérimentale, et dont vous rapporterez encore les » actes à autant de principes d'action qu'il en faudra » pour classer les faits. »

« Le plus important des résultats qu'on obtient en » considérant l'homme sous ce point de vue, ajouta » le Professeur Lordat (pag. 121), c'est que tous les » phénomènes vitaux sont liés par une cause secrète » qui les produit au besoin, qui n'obéit pas néces-

» sairement aux agents extérieurs, mais est déter-
 » minée par leur impression ; qui les dispose dans un
 » tel ordre pour les faire concourir à certaines fins,
 » et qui les maintient, au degré convenable, à l'opéra-
 » tion qu'ils doivent actuellement exécuter. C'est cette
 » unité et cette harmonie qui ont de tout temps frappé
 » les médecins. »

Enfin, à la page 122, le Professeur Lordat dit qu'il fallait un nom pour désigner la cause de cette harmonie, et qu'aucun ne convenait mieux que celui de *principe vital*, proposé par Barthez dès 1778. « Malgré le soin avec lequel Barthez a écarté de sa doctrine toute influence de l'imagination, dit le Professeur Lordat (pag. 123); malgré l'attention avec laquelle il a évité les traces de Van-Helmont et de Stahl, pour se conformer aux règles de la philosophie Newtonienne, on a dit que le *principe vital* est une hypothèse. Mais il n'y a certes point d'hypothèse à assurer que le rapport harmonique des actes vitaux a une cause, et à parler de cette cause comme un analyste parle d'une inconnue dont il énonce les fonctions qui l'intéressent. » Quoi qu'on en puisse dire, continua le Professeur Lordat, cette manière de raisonner est exactement celle de Newton ; et il soutient même dans une note que l'expression *principe vital* est plus conforme à l'esprit de Newton que le mot *attraction*, parce qu'elle a un sens moins déterminé.

Cette expression était d'ailleurs généralement adoptée déjà ; car Richerand , Professeur d'anatomie et de physiologie à la Faculté de médecine de Paris , en 1801 , avait commencé les prolégomènes de ses *Nouveaux éléments* de physiologie comme suit : « Dès » les temps de l'antiquité la plus reculée , frappés des » nombreuses différences que présentent les corps » organisés et vivants comparés aux corps inorga- » niques , quelques philosophes admirent dans les » premiers un principe d'actions particulières , une » force qui *maintient l'harmonie de leurs fonctions* , » et les dirige toutes vers un but commun , la conser- » vation des individus et des espèces. Cette doctrine » simple et lumineuse s'est conservée jusqu'à nous , » modifiée néanmoins à mesure qu'elle a traversé les » siècles ; et personne aujourd'hui ne conteste l'exis- » tence d'un *principe de vie* qui soumet les êtres qui » en jouissent à un ordre de lois bien différentes de » celles auxquelles obéissent les êtres inanimés » ; et , dans une note au bas de cette première page , l'auteur ajoute : « Le mot de *principe vital* , *force vitale* , etc. , ne doit être employé que comme une formule abrégée dont on se sert pour désigner l'ensemble des forces qui animent les corps vivants et les distinguent de la matière inerte. » Seulement Richerand fit cette réserve que l'expression *principe vital* n'indique point un être existant par lui-même et indépendam-

ment des actions par lesquelles il se manifeste. Or, Barthez dit expressément que, s'il personnifie le *principe vital* de l'homme, c'est pour pouvoir en parler d'une manière plus commode ; mais que, voulant lui attribuer uniquement ce qui résulte de l'expérience, rien n'empêche que, dans ses expressions représentant ce *principe* comme un être distinct de tous les autres, et existant par lui-même, on ne substitue la notion abstraite qu'on peut s'en faire comme d'une simple faculté vitale du corps humain, qui nous est inconnue dans son essence, mais qui est douée de forces motrices et sensitives. (Nouveaux éléments de la science de l'homme, 2^{me} édit., tom. I^{er}, pag. 107.)

Pendant que l'École de Paris passait graduellement du vitalisme à l'organicisme, ainsi que le prouvent les différentes éditions qui ont été publiées, depuis 1801 jusqu'en 1832, des *Nouveaux éléments de physiologie*, où il était dit, en 1807, que la physiologie est la science de la vie, tandis que l'anatomie n'est que la science de l'organisation (Prolégomènes, p. 1), et où l'électricité tendait de plus en plus, en 1832, à remplacer la force vitale, les membranes synoviales y étant considérées comme des appareils électriques (préface, p. ix) ; pendant tout ce temps, dis-je, et jusques à aujourd'hui, l'École de Montpellier, fidèle aux traditions hippocratiques, a

continué de cultiver modestement le champ de la vérité, et elle a vu différents systèmes se briser contre la pérennité de sa doctrine, comme les vagues de la mer contre les digues sur lesquelles s'élèvent les phares qui signalent aux navigateurs les bancs et les rescifs.

Aussi notre Faculté de médecine compte-t-elle presque tous les ans, parmi ses disciples, des hommes plus ou moins mûris par l'expérience, qui, après avoir étudié à Paris, et n'y ayant pas été satisfaits de l'enseignement médical, donnent la préférence à nos doctrines.

Il me suffirait peut-être de citer parmi ces hommes M. Sales-Girons, qui continue si habilement, à Paris, la *Revue Médicale* française et étrangère, et qui, en 1840, soutint avec distinction, à Montpellier, une thèse sur les principes métaphysiques des sciences naturelles et en particulier de la médecine; mais, ayant eu à réfuter, en 1843, dans la *Gazette Médicale*, que je rédigeais alors (1), une imputation calomnieuse, savoir : que les réceptions sont plus faciles à Montpellier qu'à Paris, je constatai que MM. Clauzade et Gasc-Hadancourt, après avoir été reçus avocats, voulurent s'initier, l'un en 1838 et

(1) *Gazette Médicale de Montpellier*, n° du 15 Septembre; feuilleton.

l'autre en 1843 , aux idées médicales de notre École, et se firent recevoir docteurs dans notre Faculté. Je constatai encore que M. Perrot , de l'Ile de France , établit , dans sa thèse inaugurale soutenue le 24 Juillet 1843 , un parallèle qui explique pourquoi , après avoir étudié à Paris et à Montpellier , il avait préféré cette dernière École à l'autre. Je constatai enfin que M. Raichlen , génevois , après avoir longtemps séjourné à Paris et à Montpellier , reprocha à l'École médicale de Paris de n'avoir pas d'unité dans son enseignement , de sacrifier l'induction légitime aux résultats aveugles et variables de l'empirisme , de négliger la partie synthétique de la méthode expérimentale , et de ne s'attacher le plus souvent qu'à l'analyse des signes physiques. Voilà pourquoi M. Raichlen quitta les bancs de l'École de Paris ; et , s'il lui préféra celle de Montpellier , c'est que « la méditation des vérités générales, leur connaissance abstraite ont maintenu cette École en » dehors du mouvement qu'a présenté celle de Paris ; » c'est qu'elle a un principe basé sur le spiritualisme, » dogme profond qui conduit à une doctrine médicale » dont l'origine remonte à Hippocrate. » (Thèse soutenue le 14 Août 1843.)

Les caractères fondamentaux qui distinguent l'École médicale de Paris de celle de Montpellier furent tracés d'ailleurs avec la plus grande netteté après la dis-

cussion prolongée qui eut lieu , en 1847 , au sein de la Chambre des Pairs , sur la loi de l'Enseignement et l'exercice de la médecine , par le *Journal des connaissances médico-chirurgicales* que rédigeaient alors , à Paris, MM. J. Lechaudy, H. Gourand et Martin-Lauzer.

Après avoir fait observer qu'à Paris on n'enseigne guère que l'anatomie et les sciences accessoires , ce journal dit textuellement (n° du 1^{er} Juillet 1847 , p. 4) :

« Nous ne voulons pas entamer ici une disserta-
 » tation superflue sur la valeur respective des prin-
 » cipes de l'École de Paris et des principes de l'École
 » de Montpellier ; mais nous ne pouvons nous dis-
 » penser de déclarer , parce que le fait est là pour le
 » démontrer , que les idées en vogue à Paris , loin
 » de conduire à la pratique , poussent , au contraire ,
 » à la ruine des saines applications ; et qu'à l'inverse
 » de l'opinion accréditée à la noble Chambre , les
 » doctrines de l'École de Montpellier réunissent les
 » meilleures conditions pour former à une bonne pra-
 » tique. Nous n'en offrirons qu'une seule preuve : à
 » Paris , il n'y a effectivement aucun principe de mé-
 » decine , chacun y traite les malades d'après ses vues
 » personnelles , et les vues des praticiens sont dans
 » une discordance perpétuelle. A Montpellier , au
 » contraire , il y a un fond de principes commun ,
 » une manière de traiter sur laquelle tous les pra-

» ticiens s'accordent. » Se demandant ensuite quels sont les résultats généraux de la pratique dans les deux cités de Paris et de Montpellier, le même journal répondit : « A Paris, une mortalité d'un tiers » au moins plus forte que la mortalité observée à » Montpellier, et dans les mêmes maladies. »

Puisque je viens de citer un article de journal écrit en faveur de Montpellier, à propos de la discussion soulevée, en 1847, au sein de la Chambre des Pairs, sur l'enseignement et l'exercice de la médecine, pourquoi ne citerais-je pas les témoignages tout aussi favorables rendus, dans cette discussion, d'abord par M. Beugnot, rapporteur, et ensuite par M. de Salvandy, Ministre de l'instruction publique ? Or, voici les paroles de M. Beugnot, extraites du *Moniteur* même : « La Faculté de médecine de Mont- » pellier s'est constamment distinguée des autres » Écoles médicales par la recherche des principes les » plus élevés de la médecine, considérée comme » science et comme art, et par la haute critique des » divers systèmes. » Quant aux paroles de M. de Salvandy, elles sont encore plus explicites : « Que » l'École de Montpellier conserve son esprit à part, » c'est-à-dire qu'on sache qu'il y a quelque part dans » le monde une École qui, à côté des éléments phy- » siques de la science, s'occupe aussi des intérêts » d'un autre ordre ; qui a su, avec une admirable su-

» *périorité*, sans cesser de former des médecins, faire
 » des philosophes, des hommes qui ont toujours rat-
 » taché à la nature insensible la nature sensible et
 » palpable,..... les choses humaines et terrestres
 » aux choses supérieures et divines. Oui, que l'École
 » de Barthez se perpétue et florisse, Ministre de
 » l'instruction publique, je m'en honore pour la Fa-
 » culté de Montpellier et pour mon pays. »

Indépendamment de ces témoignages rendus pu-
 bliquement à la supériorité de la doctrine médicale
 de Montpellier sur toute autre, on trouve dans la
 discussion soulevée au sein de la Chambre des
 Pairs une révélation qui est d'une haute portée, et
 qui me décide même à ajouter à la question de savoir
 ce que doit être l'enseignement de la physiologie dans
 une Faculté de médecine, celle non moins importante
 de rechercher que doit être le nouveau Professeur
 de physiologie appelé à remplacer le Professeur Lordat
 dans la Faculté de médecine de Montpellier.

La révélation dont je veux parler fut faite, dans
 la séance du 16 Juin, par M. Cousin, ancien Ministre
 de l'instruction publique, et elle est conçue en ces
 termes : « On aurait bien voulu, en 1840, me faire
 » immoler le génie de l'École de Montpellier à de pré-
 » tendus progrès infaillibles de la science qui re-
 » poussent, dit-on, les vieilles doctrines de cette École ;
 » et, pour cela, on me demandait d'envoyer le plus
 » possible à Montpellier des docteurs de Paris. »

Déjà, en 1824, M. de Frayssinous, Évêque d'Hermopolis, avait envoyé à Montpellier une fournée de Parisiens composée des Professeurs Lallemand, Dugès, Cruveilhier, Raffeneau-Delille et Dubrueil, qui peu à peu ont bien modifié leurs idées organiciennes, et sont devenus à peu près vitalistes; mais ils n'en ont pas moins exercé une influence fâcheuse à leur début; et, si ces migrations parisiennes se continuaient, il pourrait bien arriver à Montpellier ce que M. Cousin déplora pour Strasbourg, de n'être plus qu'un *écho un peu tudesque* de Paris.

Il importe donc que le successeur du Professeur Lordat soit un de ses disciples, imbu des principes qu'il a si habilement exposés dans la *Perpétuité de la médecine* (1837), dans l'*Ébauche du plan d'un traité complet de physiologie humaine* (1842), dans l'*Essai d'une caractéristique de l'Enseignement médical de Montpellier* (1843), dans la *Preuve de l'insénescence du sens intime de l'homme* (1844), dans ses lettres sur la *Nécessité de créer, dans chaque Faculté de médecine, une chaire de philosophie naturelle inductive* (1846), dans son *Idée pittoresque de la physiologie humaine* (1851), et enfin dans ses *Réponses à des objections faites contre le principe de la dualité du dynamisme humain* (1854).

Il importe, en outre, que le successeur du Professeur Lordat soit déjà familiarisé avec l'enseigne-

ment ; car, s'il n'a fait que pendant deux ans un cours soit particulier, soit dans un établissement de l'État, ainsi que l'exige le décret du 21 Août 1854, il est à craindre que ce nouveau Professeur n'ait pas assez l'habitude d'exposer nettement des idées abstraites, pour remplir une chaire aussi importante que l'est celle du haut de laquelle doivent être développés les vrais principes de la physiologie médicale, avec laquelle concorde si bien ce verset de la Genèse : « Le » Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la » terre ; il répandit sur son visage un souffle de vie ; » et l'homme devint vivant et animé. »

